

L'ajournement

lence sous-tend l'octroi et le renouvellement des bourses. En encourageant les élèves remarquables à faire des études dans ces domaines, le programme contribuera de façon importante à accroître la compétitivité de l'industrie canadienne. Avec un personnel de haut calibre, notre industrie pourra fabriquer d'excellents produits et utiliser des procédés ultraperfectionnés. Il faut que l'industrie mise sur l'excellence pour que les Canadiens conservent le niveau de vie dont ils jouissent actuellement.

Obtenir la mention grande distinction, condition essentielle au renouvellement de la bourse, n'est pas facile, particulièrement la première année, pendant laquelle l'étudiant doit s'adapter à une nouvelle vie. L'an dernier, lorsqu'il est devenu manifeste qu'un grand nombre de nos boursiers de 1988-1989 n'allaient pas satisfaire à cette exigence, nous avons examiné à fond le critère de renouvellement et nous avons consulté un certain nombre d'universités. Nous avons décidé alors de maintenir les normes qui avaient été établies pour le programme parce que si les boursiers n'étaient pas tenus de faire preuve d'excellence pendant toute la durée de leur bourse, l'objectif du programme, qui est précisément de promouvoir l'excellence, serait compromis.

Bien que les critères de renouvellement soient stricts, 55 p. 100 des 2 500 étudiants qui ont reçu une bourse au Canada en 1988-1989 y ont répondu et ont obtenu la bourse pour une deuxième année. Le taux de renouvellement pourrait être plus élevé, mais il est quand même encourageant étant donné le rendement général des étudiants de première année en sciences naturelles et en génie. Parmi les étudiants qui entrent à l'université avec la mention Grande Distinction dans ces disciplines, seuls 25 p. 100 en moyenne maintiennent un rendement excellent pendant leur première année.

Pour compenser la baisse du nombre de boursiers de 1988-1989 résultant du non-renouvellement de bourses, 900 bourses de première année supplémentaires ont été accordées en 1989-1990. Actuellement, près de 4 800 étudiants remarquables en sciences et en génie répartis dans plus de 80 universités et collèges canadiens participent au programme. Ces jeunes gens sont d'excellents modèles pour les membres de leur génération. Je suis heureuse que le gouvernement du Canada puisse les aider à jouer ce rôle, et je suis certaine qu'ils apporteront une contribution précieuse au développement des sciences et de la technologie au Canada.

J'aimerais que le taux de renouvellement des bourses du Canada augmente dans les années à venir.

Lorsque nous disposerons des données concernant les boursiers de 1989-1990, les gens du ministère procéderont à des analyses supplémentaires afin de tenter de déterminer quels facteurs contribuent le plus au renouvellement de bourses et de proposer des moyens d'accroître les taux de renouvellement.

Les données de 1988-1989 montrent clairement que le fait qu'il s'agisse d'un étudiant ou d'une étudiante est le principal facteur influençant le renouvellement de la bourse. L'an dernier, en effet, 64 p. 100 des boursiers contre seulement 46 p. 100 seulement des boursières ont obtenu un renouvellement.

Cet écart est inacceptable. Nous effectuons des études cette année afin de mieux comprendre ce phénomène. En attendant, nous avons lancé un projet pilote consistant à établir des clubs de mentors pour tenter d'améliorer les chances de renouvellement.

Le ministre des Sciences m'a demandé d'assurer à l'honorable député qui a soulevé la question des normes du Programme Bourses Canada qu'il veillera à maintenir les normes d'excellence de ce programme.

[Traduction]

LES GARDERIES

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour répéter une question que j'ai posée au premier ministre il y a plus d'un an. C'est une question que j'ai aussi posée à divers autres ministres, dont ceux de la Santé nationale et du Bien-être social, de la Justice et des Finances.

La question est la suivante: Étant donné les problèmes auxquels sont confrontés les parents et les enfants canadiens, ainsi que les travailleuses canadiennes, et le fait qu'un million d'enfants sont laissés sans surveillance dans notre pays, pourquoi le gouvernement a-t-il annulé le programme national de garderies?

La réponse à cette question semble être—je ne peux que conjecturer parce qu'on ne m'a jamais donné de réponse précise—que l'argent compte plus que les enfants et les garderies dans notre pays, tout comme la réduction du déficit, objectif important, certes, mais d'une importance théorique, puisque le gouvernement conservateur n'a encore rien accompli sur ce chapitre.

Nous adhérons tous au principe de la responsabilité financière, mais nous savons aussi qu'il faut établir certaines priorités.